

PROPOS D'UN ARCHÉO... STALINO-FASCISTE...

Pierre Mauroy s'est entretenu avec le secrétaire du *Parti communiste italien* (PCI) qui s'est affirmé partisan d'une «eurogauche» et qui nous apprend que «pour des raisons bien précises, nous n'avons pas privilégié une politique de lutte de classe mais une politique nationale prenant en compte les disparités Nord-Sud qui affectent l'Italie: grâce à Gramsci, nous avons aussi toujours accordé la priorité aux rapports entre socialisme et démocratie et nous avons depuis longtemps l'habitude de travailler non seulement avec nos ouvriers du Nord, mais aussi avec une petite bourgeoisie menacée par l'évolution de notre société» (1). Voilà des propos que Mussolini aurait, à coup sûr, chaleureusement approuvés.

Décidément, il n'est pas faux de prétendre que «l'historien repasse les plats». Voilà qu'après à peine un demi-siècle, on nous ressort, avec presque les mêmes mots, les vieux thèmes de la propagande nazie - *Neues Europa, Neue Ordnung* - qui font penser à la «Communauté européenne» et à «l'eurogauche». Les mots changent mais l'objectif demeure: écraser la classe ouvrière et ses organisations en instaurant un ordre corporatiste dont l'histoire nous a appris que son existence était incompatible avec le maintien des libertés démocratiques.

Quoi qu'il en soit, le digne héritier de Mussolini qui préside aujourd'hui aux destinées du parti néo-stalinien au lieu de venir bavarder dans le nord de la France sur Gramsci (l'idole de la gauche du XVIème) ou de «l'alliance avec la petite bourgeoisie», aurait mieux fait de regarder ce qui se passe en Corse. D'abord c'est plus près de chez lui, et il aurait pu constater (mais en est-il encore capable?) que la lutte des classes demeure une réalité bien vivante devant laquelle les rodomontades de Rocard l'ex-gauchiste (tiens, comme Mussolini!) du PSU sont totalement impuissantes... A moins de réinventer les «chemises noires» ou les «chemises brunes»... sait-on jamais?

Toujours la rigueur...

Pendant ce temps, le «valet de pied» de François Mitterrand, Sa Suffisance Pierre Bérégovoy elle-même maintient et persiste dans la politique de rigueur chère à Jacques Delors (l'ami du secrétaire du PC italien). Il annonce un nouveau tour de vis sur les salaires et sur les retraites. Dans ces conditions, il est permis de se demander ce qui va subsister du traitement des fonctionnaires dont on sait, depuis Pierre Laval, qu'ils sont tout naturellement les premières victimes d'une politique «déflationniste».

Il est vrai que Pierre Bérégovoy - que ni la logique, ni l'honnêteté n'étouffent - s'en prend aux compagnies pétrolières (faut bien un bouc émissaire) qu'il invite à «modérer les hausses de l'essence», lesquelles compagnies pétrolières lui rappellent fort opportunément que «la fiscalité sur le litre d'essence n'a cessé de croître, passant de 66% en janvier 1986 à 77% en 1987 puis à 80% nouvellement».

Le saccage du service public

Après le plan Jospin, voici le rapport Prévôt (ancien permanent CFDT)

Le Monde du jeudi 13 avril dans la rubrique *Affaires* - ces choses-là ne s'inventent pas! - nous apprend que «sur le rapport Prévôt, les syndicats seraient sur la défensive».

(1) Déclaration du *Monde* le 13 avril 1989.

Eh bien, au moins en ce qui concerne les syndicats FO, *Le Monde*, et ce ne serait pas la première fois, se trompe, ou nous trompe. Il suffit de lire la déclaration de la fédération FO des PTT de l'Île-de-France (que nous publions intégralement) pour constater un appel «*offensif*» à la mobilisation... comme au temps de «*Longuet*».

Encore et toujours le congrès de la CGT-FO

Décidément, le congrès de la CGT-FO n'a pas fini de faire parler de lui. Dans une feuille de chou, *Questions socialistes* (mars 1989), d'un des innombrables groupuscules momentanément fédérés dans le nouveau Parti socialiste, on peut lire ceci: «*Le rôle joué par le PCI-MPPT en faveur de Blondel, outre le fait qu'il a été démontré que cette fraction politique faisait la pluie et le beau temps dans l'organisation, met aujourd'hui en danger l'unité de FO et son indépendance*».

Et puis: «*L'opposition à Marc Blondel s'organise activement, dans le calme et la discrétion, sur des bases syndicales, tolérantes et modernes. Elle est déterminée. Nous aurons l'occasion d'en reparler*».

C'est exactement ce que dit et fait Bernard Bolzer qui (au nom de l'eurogauche?) se veut l'initiateur d'une nouvelle croisade anti-communiste et redécouvre l'image de «*l'homme au couteau entre les dents*».

Faisons remarquer à Bernard Bolzer que ça fait un peu démodé et, de surcroît, incompréhensible de la part d'un militant qui, il n'y a pas si longtemps encore, se prétendait anarcho-syndicaliste et qui, par ailleurs, ne ménagea ni ses efforts... ni les miens! pour tenter de convaincre Pierre Lambert de lui envoyer au SNUDI les instituteurs trotskystes de l'EE-FUO restés, comme chacun sait (et avec la bénédiction d'André Bergeron), en grand nombre au SNI, où, au demeurant, ils risquent de prendre d'autant plus d'importance que les effectifs du SNI fondent comme beurre au soleil!

Cela étant, Bernard Bolzer ne manque pas de culot en établissant un parallèle entre notre situation de la Libération à 1947 dans la CGT colonisée par les staliniens et la situation qui serait actuellement la sienne dans la CGT-FO.

J'ai moi-même appartenu aux «*Amis de Force Ouvrière*» et défendu mes idées, face aux staliniens dans la CGT. Il y fallait un peu plus de courage que pour «*affronter*» Blondel ou Hébert dans la CGT-FO. En vérité, il semble bien que Bolzer demeure un nostalgique de UID et voudrait transposer dans FO les mœurs de la FEN. Cela prouve au moins une chose: il n'a rien compris au syndicalisme confédéré, et sa tentative, quels qu'en soient les inspireurs, est vouée à l'échec. C'est d'ailleurs ce qu'affirme très tranquillement la déclaration de Jean-Claude Mallet au Conseil national du SNUDI du 12 avril 1989 (lire dans ce journal).

Alexandre HÉBERT.

A L'HEURE DES CHOIX...

C'était en 1973, quand *L'Anarcho-syndicaliste* n'était qu'un modeste bulletin ronéoté. Deux jeunes instituteurs, Bernard Bolzer et Claude Menet, y publiaient ces lignes fort justes, et qui conservent toute leur actualité:

«*Les enseignants devront aussi se montrer vigilants quant au contenu qui peut être donné à la formation continue des instituteurs, car ils savent désormais qu'à l'intérieur même de l'Éducation nationale, et dans l'appareil chargé de la formation des enseignants, existent des gens et des groupes dont l'intention non déguisée est, avec l'approbation de l'administration, de mettre en place des structures qui, sous prétexte d'ouverture sur la vie, conduisent, en fait, à la privatisation et au sabotage même de l'école laïque*».

Toujours dans *L'Anarcho-syndicaliste*, en septembre 1981, nous publions la résolution de l'assemblée générale du SNI-PEGC de Loire-Atlantique, dont le secrétaire général s'appelait Bernard Bolzer :

«Motion laïque:

L'assemblée générale du SNI-PEGC réaffirme son attachement à l'école laïque, outil indispensable à l'émancipation de la classe ouvrière.

Elle demande l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, et par conséquent l'utilisation des fonds publics pour le seul enseignement public et laïque, et refuse que la création d'un grand service public de l'Éducation nationale, et notamment la nationalisation de l'enseignement privé, tel qu'il est prévu dans les conclusions du colloque du CNAL, entraîne des modifications:

- quant au statut des personnels concernant; leurs droits et garanties;*
- quant aux principes de laïcité de l'école qu'on ne saurait confondre avec un pluralisme d'interventions morales ou idéologiques dans l'école.*

L'assemblée générale du SNI-PEGC réaffirme sa condamnation des conseils d'école et son refus d'y siéger. Elle mandate le conseil syndical pour mettre en place à la rentrée les modalités pratiques de mise en place des consignes afin de s'opposer concrètement à la mise sous tutelle des enseignants et de l'école laïque par des groupes de pression quels qu'ils soient.

L'assemblée générale constate que le projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales comporte les dangers importants pouvant porter atteinte à la laïcité de l'école.

Elle demande son retrait et affirme sa volonté de refuser et de se battre contre tout organisme: conseil d'éducation, conseil de secteur, conseil d'école, équipe éducative se substituant aux prérogatives des enseignants et personnels de l'Éducation nationale qui remettrait en cause les principes de laïcité et les prérogatives statutaires des personnels.

17 juin 1981».

La dérive de plus en plus capitularde des organisations composant le CNAL amenait des laïques à réagir vigoureusement, et, toujours en Loire-Atlantique, naissait *«L'Appel aux laïques»* (1) dont la FCDL actuelle est la continuateur. Une des initiatives de *«L'Appel aux laïques»* fut le grand meeting du 31 janvier 1982 rassemblant 10.000 participants, présidé par Alexandre Hébert.

«L'Anarcho-syndicaliste en publiait le compte rendu en rappelant que «le comité national pour la signature de «L'Appel aux laïques» lancé en 1980 et devenu pétition nationale le 17 janvier 1981 appelait à une manifestation le 31 janvier dernier à Paris, porte de Pantin. Ce meeting qui regroupait 10.000 personnes se déroula sous la présidence d'A. Hébert, en présence d'un observateur du CNAL. Y prirent notamment la parole les membres du comité organisateur: F. Chaintron, P. Lambert, B. Bolzer et R. Labrusse.

Nous reproduisons ci-dessous l'intervention de B. Bolzer et la proclamation adoptée à l'issue de cette manifestation qui fut un succès reconfortant pour tous les laïques de ce pays...».

Dans cette intervention de Bernard Bolzer, nous relevons notamment:

«(...) Aujourd'hui encore, je crains que, sous un vocabulaire nouveau, on travestisse notre idéal laïque.

Et ce ne sont pas les propos de Savary rapportés par Le Monde en juin dernier qui peuvent nous rassurer. Ne déclarait-il pas: «Le pluralisme des idées, des croyances trouveront leur liberté d'exercice au sein du service public laïque d'éducation.

Dans notre département de Loire-Atlantique, un candidat député clarifiait - s'il est possible d'être plus clair - la pensée du ministre: «Ainsi, disait-il, les enfants pourront recevoir un enseignement religieux dans le temps scolaire. Ainsi, disait-il, les prêtres pourront y enseigner...».

*Mes camarades, il ne faut pas confondre ministre des cultes et ministre de l'Éducation nationale!
L'école pour laquelle nous nous battons, ce n'est pas celle-là.*

Nous nous battons pour l'école laïque, pas pour l'école des curés et des patrons.

Alors, mes camarades, vigilance.

Rappelez-vous, déjà Haby, par l'intermédiaire des conseils d'école, avait voulu mettre l'école sous la tutelle de groupes de pression locaux. Ces conseils existent toujours et les projets de ZEP prônés par

(1) A propos duquel mon ami Serge Mahé a raison de rappeler qu'il est le mieux placé pour en parler; voir à ce propos son excellent texte: *«Le Pain et l'Instruction»* (La Lettre anarchiste n°4).

l'actuel ministère pour lutter contre l'échec scolaire risquent d'augmenter leur côté néfaste. N'oublions pas, en effet, que la mise en place du soutien contre les retards scolaires entre dans l'attribution de ces conseils. Nous n'avons pas arraché l'école des mains des curés, des patrons, des notables locaux, pour la leur ré-offrir sur un plateau».

En septembre 1982, Jacques Fabre, instituteur dans le Vaucluse, dans un excellent article, s'exprimait ainsi dans notre journal:

«Les militants du SNI de Loire-Atlantique, réunis en assemblée générale le 12 mai dernier, avaient ainsi bien raison de mandater leurs représentants aux journées d'étude du SNI sur l'école ouverte, les 15 et 16 juin, sur des bases nettes, en se référant à un paragraphe de la motion laïque unanime du Congrès de Toulouse (juillet 1981) du SNI, selon lequel:

«(...) A la lumière:

*- des attaques qui se sont déroulées depuis 1972,
- de l'orientation qui tend à la privatisation,
- des risques que pourrait représenter une nationalisation dualiste,
- des moyens relatifs à l'introduction des groupes de pression antilaïques à l'intérieur de l'école tendant à instituer un pluralisme d'intervention morale et idéologique. Le projet du CNAL de 1972 doit être l'objet d'une réflexion».*

Et en exigeant: «que l'école ne soit ni un moulin ouvert à tous vents et à tous venants, ni une auberge espagnole où chacun apporte et vient chercher ce qu'il veut».

D'autant que de l'autre côté, l'offensive continue. La presse ne nous apprend-elle pas que M. Savary vient de former une nouvelle commission d'étude chargée tout spécialement de l'enseignement primaire, et plus particulièrement des «formes de sa gestion tripartite» (enseignants, parents, élus locaux) que La Croix, ce vieux tapin, nous dit, connaisseuse (elle a plus applaudi que nous aux discours gouvernementaux du Bourget), que «les organisations et partis de gauche (la) revendiquent depuis longtemps».

Pauvre «gauche»...

Les huées du 9 mai n'étaient peut-être pas assez fortes?!».

Au sein des syndicats de la FEN, des militants de plus en plus nombreux, après avoir vainement tenté de se faire entendre de leurs instances nationales, s'apercevant que la dérive de la FEN était irréversible, concluaient tout naturellement que sauver le syndicalisme enseignant, le reconstruire sur des bases traditionnelles impliquait de s'organiser ailleurs qu'à la FEN discréditée.

C'est ainsi qu'à l'appel de Bernard Bolzer, François Chaintron, Denis Gomez, Jean Grosset, Claude Testanière, plusieurs centaines d'instituteurs rejoignaient la CGT-FO. Le 11 novembre 1983, au siège de la Confédération FO, une conférence nationale officialisait cette adhésion. Bernard Bolzer expliquait notamment:

«Nous nous sentions mal à l'aise au sein du SNI et de la FEN. Nous n'étions pas les seuls: en quelques années, 61.000 enseignants ont quitté le SNI-PEGC. Les responsables nationaux n'en ont pas moins continué leur politique suicidaire. Le plan Savary a été préparé par le SNI-PEGC avant d'être relayé par le SNI et la FEN. En fait de prôner «la transformation et l'ouverture de l'école», ce qu'ils ont obtenu c'est sa délaïcisation, sa privatisation. La gestion tripartite, la «religion» des conseils portent en germe la dénaturation des principes laïques de l'école. Le SNI-PEGC et la FEN se sont disqualifiés en prêtant la main au plan Savary. Il nous appartenait de poursuivre notre action syndicale. Tout rapprochement avec la CFDT était exclu. La dérive de la FEN correspond précisément à son rapprochement avec les positions de la CFDT. La CGT ne constituait pas un meilleur accueil. Nous connaissons ses positions sur l'école pluraliste et l'introduction des groupes de pression à l'intérieur de l'école. Ce sont ces positions qui sont développées au sein du SNI par «Unité et Action».

Restait alors la CGT-Force Ouvrière qui par le passé a toujours soutenu la laïcité de l'école et qui, l'an dernier encore, a su, contrairement au SNI et à la FEN, prendre position contre les conseils d'école, la gestion tripartite et la réforme Legrand des collèges, mais pour le service public, les garanties statutaires, l'indépendance et la liberté pédagogique des enseignants».

Je me souviens de notre profonde satisfaction, voire même de notre enthousiasme. Mais, en mili-

tants responsables, nous savions aussi que ce ne serait pas facile. Aucun de nous n'a jamais prétendu que la FEN s'effondrerait rapidement, ni que les syndicats FO de l'Éducation nationale connaîtraient un développement accéléré. Nous savons mesurer les pesanteurs, y compris politiques. Nous savions - et savons encore - que bien des réticences devraient être vaincues, y compris à l'intérieur même de la CGT-FO.

Mais ce que nous savions aussi, c'est que l'extraordinaire offensive contre l'école laïque publique continuent, comme un des moyens nécessaires au capitalisme à l'État pour tenter de résoudre leur propre crise, en associant les syndicats. C'est justement pour cela que nous avons soutenu, y compris suscité, de toutes nos forces l'initiative visant à rassembler dans la CGT-FO les enseignants en rupture avec la FEN. Cette attitude relève ailleurs de notre conception de l'indépendance syndicale.

Nous sommes donc des partisans convaincus de la nécessité du renforcement, de la progression des syndicats FO parmi les personnels de l'Éducation nationale. C'est pourquoi il faut se féliciter que le Congrès confédéral de la CGT-FO se soit prononcé pour l'abandon des projets Jospin. Car c'est à partir de positions claires, sans ambiguïté, que le syndicalisme confédéré pourra se développer parmi les personnels de l'Éducation nationale. Cette revendication du Congrès confédéral découle tout naturellement des orientations constamment réaffirmées les années précédentes, en plein accord avec ceux qui avaient rompu avec la FEN, puisque c'est sur ces positions qu'ils l'avaient quittée. Or il apparaît aujourd'hui clairement que, pour certains d'entre eux, la volonté d'agir dans ce sens a disparu. Car sinon, comment expliquer les consternantes, les affligeantes positions du secrétariat du SNUDI-FO par rapport à ces projets dont nous savons tous qu'ils continuent, en les aggravant, les attaques contre l'école laïque, contre les enseignants, donc contre la classe ouvrière? Comment ne pas s'interroger sur l'absence d'appel du Bureau national du SNUDI-FO pour la manifestation du 4 mars, aux côtés du SNLC-FO et d'autres organisations d'enseignants?

Comment comprendre l'ahurissante décision de reporter, au mépris des statuts, un congrès national en pleine préparation, alors que les événements commandaient au contraire de saisir l'occasion d'une instance nationale de cette importance... si ce n'est justement pour éviter la condamnation des plans gouvernementaux par ce congrès, lorsqu'on sait que les assemblées départementales se prononcent dans le sens de cette condamnation?

Lorsque Jean Grosset, secrétaire national adjoint du SNUDI-FO, affirme publiquement qu'il est partisan - ce qui est son droit - d'une liaison entre le «*Parti socialiste et le syndicalisme*» (2), on comprend qu'il soit gêné pour demander l'abandon des projets Jospin.

Mais c'est aussi notre droit de dire que la véritable atteinte à l'indépendance syndicale se situe à ce niveau et de rappeler qu'à ce moment-là, nous n'avons pas entendu les protestations indignées de Bernard Bolzer et de ses amis.

S'agit-il là de la vérification pratique du vieux dicton «*Qui ne dit mot consent*»?

Dans un texte qui est un monument d'hypocrisie, le secrétariat national du SNUDI-FO, en date du 6 avril 1989, nous ressort le thème du «*noyautage communiste*». Les signataires de ce texte intitulé appel «*Aux amis de Force Ouvrière*» ont l'audace de reprendre ce titre cher aux fondateurs de la CGT-FO.

Ils ont l'extrême naïveté (et je suis poli) de croire que cela va remuer les sentiments des militants FO, attachés avec raison à l'indépendance, pour rassembler autour d'eux suffisamment de monde afin de transformer le SNUDI-FO de «*syndicat contestataire*» en «*syndicat d'accompagnement*».

Ils osent faire l'amalgame entre les stalinien de 1947 et des militants qui aujourd'hui, en 1989, militent au sein de FO sur la base de l'indépendance de classe du syndicat.

Ils citent des militants qu'ils accusent publiquement de «*manipulation*» au compte de «*leur parti politique*».

(2) Voir *La Lettre Hebdo* n°87 du 4 novembre 1987 et *L'Anarcho-syndicaliste* n°63 de novembre-décembre 1988.

C'est scandaleux, c'est inqualifiable, c'est impardonnable.

C'est de la même veine que tout ce que nous avons lu et entendu avant le Congrès confédéral de la part de ceux qui, agitant l'imaginaire épouvantail - trotskyste - noyautant FO, accusaient le candidat Marc Blondel d'en être le prisonnier.

Cela rejoint la campagne pro-recomposition syndicale à laquelle, fort heureusement, ce congrès confédéral a donné un coup d'arrêt.

Cela ne peut qu'apporter de l'eau au moulin de la FEN, dont le secrétaire général Yannick Simbron déclarait le 9 mars 1989 (3) sur les projets Jospin:

«D'abord sur la loi d'orientation et de programmation: il faut conclure au plus vite pour savoir où le gouvernement veut aller et comment il veut y aller. Nous persistons à penser qu'un large accord est possible.

A ce jour, en effet, il n'y a que deux types de réactions qui conduisent à un rejet global des objectifs affichés: celle de FO, carrefour de tous les conservatismes, de l'UNI, comme des trotskystes du MPPT, et celle de L'Humanité du 4 mars qui indiquait que le projet «n'a d'autre visée que d'accélérer la mise en place d'une école à plusieurs vitesses, adaptée à l'Europe de 1992».

Tous les autres syndicats, toutes les autres confédérations se sont déclarées en accord avec les objectifs, lors de la table ronde du 28 février».

C'est pourquoi on peut légitimement se poser la question: pour qui roulent, consciemment ou non, les signataires de cet appel? Sont-ils des nostalgiques de la FEN? Y a-t-il des ambitions rentrées? Croyaient-ils, pour quelques-uns, avoir tracé devant eux des voies royales leur permettant d'accéder à d'autres responsabilités au sein de FO?

Assistons-nous à une initiative de ceux qui, n'ayant pu transformer la Confédération FO, tentent une opération de déstabilisation?

S'agit-il d'une volonté de constituer une tendance dans la Confédération?

Pour notre part, les choses sont claires. Anarcho-syndicalistes, c'est-à-dire nous réclamant de la tradition de Fernand Pelloutier et de quelques autres, nous sommes passionnément attachés à la liberté d'expression des adhérents dans le syndicat, ce qui n'a absolument rien à voir avec l'organisation d'une tendance. L'exercice normal de la démocratie dans le syndicat se traduit par la libre expression des opinions individuelles, des courants de pensée; vouloir modifier cette réalité par l'institution de tendances organisées aboutirait inmanquablement à construire des mini-partis dans le syndicat. On ne reproduira pas les structures de la FEN à la CGT-FO.

Je conçois parfaitement qu'un militant change d'opinion, d'orientation, quoique les reconversions très rapides me laissent perplexe et, pour tout dire, incrédule quant à leur sincérité.

Mais alors, il faut annoncer clairement la couleur et ne pas s'abriter derrière des prétextes inventés de toutes pièces. En un mot, ne pas nous prendre pour des demeurés.

A notre place, là où nous sommes, en assurant pleinement les responsabilités qui sont les nôtres dans les organisations dont les instances nous ont mandatés, nous continuerons, sans faiblir, à militer pour la laïcité de l'école et de l'Etat, donc contre les plans Jospin, pour le développement du syndicalisme enseignant dans FO, donc pour que le congrès national du SNUDI-FO se déroule dans les meilleurs délais, dans le respect de ses règles statutaires.

Nous savons qu'il faut beaucoup de patience et de vigilance pour préserver l'indépendance du mouvement syndical. Nous en avons à revendre.

Jo. SALAMERO

(3) *L'Enseignement Public* n°56 de mars-avril 1989.

P.S.: Bernard Bolzer et son ami Grosset me reprochent certaines (pas toutes !) de mes fréquentations. Un camarade nouvellement élu à la CE confédérale de la CGT-FO prétendait même obtenir du bureau confédéral qu'il limite ma liberté d'expression... dans *L'Anarcho-syndicaliste*. Tout cela au nom de «l'indépendance syndicale». Ce qui n'empêche pas ces «purs syndicalistes» d'avoir, ce qui est bien leur droit, leurs propres fréquentations... comme en témoigne le texte que nous publions ici.

(Suit la première page de «La Lettre hebdo» n°103 du 21 avril 1989).

DÉCLARATION DE JEAN-CLAUDE MALLET SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL

Chers camarades,

Chacun a pu dans les semaines passées prendre connaissances des différentes déclarations des uns et des autres concernant les syndicats de l'enseignement et tout particulièrement du SNUDI.

Le dernier texte paru dans *L'Ecole syndicaliste* du 6 avril 1989, supplément au n°191, intitulé «Aux amis de Force ouvrière» qui prétend établir un parallèle entre la situation actuelle et celle qui, en 1947, a motivé la création de FO, rend nécessaire une mise au point qui est faite après que je m'en sois entretenu avec le secrétaire général de la Confédération.

Toute tentative de constituer une ou des tendances, à l'image de ce qui se passe à la FEN, serait préjudiciable aux intérêts de la CGT-FO et de la classe ouvrière qu'elle représente.

Nous avons toujours clairement indiqué qu'il n'était nullement dans nos intentions de «cataloguer» les militants en fonction de leur appartenance politique, religieuse ou philosophique. André Bergeron rappelait souvent dans ses déclarations un conseil que Robert Bothereau lui avait donné: ne jamais s'aventurer dans la voie de l'exclusion. Cette intention s'inscrit dans la présente démarche.

Avant toute chose, il convient de replacer le débat à son origine: il s'agit d'une question concernant le fonctionnement d'un syndicat national qui implique la tenue régulière de ses instances. J'ai rencontré B. Bolzer à qui il a été demandé de garder son poste de secrétaire général et d'assurer ses responsabilités en convoquant le congrès du SNUDI. La démocratie syndicale passe d'abord par le respect des statuts, l'exiger ne peut être considéré comme une «opération politique».

La bonne application des statuts prévoit la tenue régulière de congrès. Le bureau national du SNUDI, dans un communiqué adressé aux secrétaires de sections départementales et aux adhérents (*L'Ecole syndicaliste*, supplément n°190 du 18 mars 1989) annonce le report du congrès prévu les 18, 19, 20 avril.

Les sections du SNUDI ont réagi et plus de 50% d'entre elles ont demandé la réunion d'un Conseil national prévu par l'article 16 des statuts, elles en ont informé la *Fédération nationale de l'éducation et de la culture*. A ce jour, aucune suite n'a été donnée par le bureau national du SNUDI.

Devant cette situation, le secrétaire général de la FNEC a convoqué une commission de conciliation le 3 avril 1989 pour tenter de trouver une solution. Les responsables du SNUDI ne se sont pas présentés.

Le secrétaire général de la FNEC, en tant que mandataire des sections, a, devant cette situation, décidé de convoquer le Conseil national du SNUDI prévu au mois d'avril par le Bureau national de septembre 1988.

Chacun doit avoir la volonté d'essayer de régler ce conflit interne à la *Fédération de l'éducation et de*

la culture; à moins que derrière ce débat l'on tente de créer les conditions empêchant la syndicalisation des instituteurs à FO.

Quels que soient les artisans de cette manœuvre et leurs motivations réelles, qu'ils sachent que nous ne nous laisserons pas entraîner sur ce chemin.

Il est nécessaire que tous les militants du SNUDI participent à la vie du syndicat dans le respect le plus profond de l'indépendance à laquelle nous sommes attachés.

Nous devons, au-delà de ces questions internes, consolider notre implantation dans le monde de l'enseignement et en particulier chez les instituteurs. Telle est la volonté de la Confédération. Tel doit être l'objectif des uns et des autres.

Paris, le 12 avril 1989.

L'APPEL DE BERNARD BOLZER «AUX AMIS DE FORCE OUVRIÈRE» DANS L'ECOLE SYNDICALISTE D'AVRIL 1989:

Il n'est pas ordinaire dans notre confédération que le congrès d'un syndicat soit reporté. Mais il n'est pas habituel non plus qu'un syndicat soit placé devant la perspective d'une mise sous tutelle par un parti politique, comme c'est le cas au SNUDI. En effet une véritable entreprise de noyautage communiste paralyse et déstabilise le syndicat. Paradoxalement à FO, nous sommes placés dans une situation comparable sous bien des aspects à celle connue par nos amis en 1947. Une fraction communiste avec des méthodes connues a utilisé la tolérance et la démocratie existantes dans notre syndicat pour en prendre le contrôle: éviction de ceux qui ne veulent pas plier, contrôle des otages qu'ils acceptent de garder. Il ne s'agit donc pas d'une question statutaire, congrès ou pas, mais de la conception du syndicalisme: syndicalisme libre et indépendant, ou courroie de transmission d'un parti communiste. C'était le choix de nos aînés en 1947. Ils ont eu raison. C'est ce qui nous fit adhérer à FO; nous décidons de poursuivre dans cette voie.

D'autre part, un congrès est un moment important dans la vie d'un syndicat national; c'est lui qui définit l'orientation du syndicat pour trois ans. Il ne peut se préparer dans n'importe quelles conditions. Ses travaux ne peuvent être uniquement consacrés à débattre de querelles internes, sinon c'est l'avenir du syndicat que l'on hypothèque.

Tel était l'avis du bureau national... hormis les militants du PCI. Le bureau national a jugé utile que chaque syndiqué soit informé de la situation du syndicat, pour pouvoir se déterminer en toute connaissance de cause. Mais sans doute n'est-il pas dans l'intérêt de ceux qui veulent mettre la main sur le SNUDI que les syndiqués sachent, et se déterminent alors librement. C'est pourquoi ils ont précipité les choses, en utilisant les moyens de leur parti et les relais de ses militants (*). Les textes dont sont assaillis actuellement les secrétaires départementaux du SNUDI, mais aussi les secrétaires des fédérations et des unions départementales Force Ouvrière sont significatifs: Hébert, dans *L'Ouest Syndicaliste*, Chaintron par l'intermédiaire de la FNEC, Barbier en diffusant sa lettre de candidature au secrétariat général du SNUDI apportent la preuve de la manipulation qu'est en train d'opérer leur parti politique.

Ces pratiques sont contraires à l'esprit Force Ouvrière. En conséquence, les responsables et syndiqués Force Ouvrière ne peuvent rester indifférents à ce qui se passe, car ceci dépasse largement le cadre du SNUDI.

C'est pourquoi nous faisons appel aux «*Amis de Force Ouvrière*» pour qu'ils nous aident à continuer le SNUDI dans la confédération libre et indépendante que nous défendons.

Paris, le 6 avril 1989, le secrétariat national du SNUDI-FO.

(*) Un dossier est disponible au siège du syndicat pour tout responsable qui veut le consulter.

PROPOS DE L'ARCHÉO EMILE POUGET CURIEUSEMENT DE BRÛLANTE ACTUALITÉ...

S'il y a un groupement ou les anarchos doivent se fourrer, c'est évidemment la Chambre syndicale.

Quand on déclare que tous les groupements politiques sont des attrape-nigauds, qu'il n'y a de réalités que sur le terrain économique, y a pas de meilleure base que le groupe corporatif.

On a eu le sacré tort de trop se restreindre aux groupes d'affinités. Les groupes d'affinités n'ont pas de racines dans la masse populaire: étant formés par des gars dont les idées et les aspirations sont communes, ils recrutent difficilement de nouveaux adhérents - par le simple motif que, pour désirer y entrer, il faut être un peu au courant des idées qui s'y discutent et avoir pour elles un tantinet de sympathie.

Le problème est celui-ci: *«Je suis anarcho, je veux semer mes idées, quel est le terrain où elles germeront le mieux?»*

«J'ai déjà l'usine, le bistrot... Je voudrais quéque chose de mieux: un coin où je trouve des prolos se rendant un peu compte de l'exploitation que nous subissons et se creusant la tête pour y porter remède... Ce coin existe-t-il?»

Oui, nom de dieu? Et il est unique: c'est le groupe corporatif!

Dès qu'un prolo rumine sur son triste sort, qu'il se rend compte que son patron le gruge, il ne fait ni une ni deux: il va à la chambre syndicale. Il sait que là il trouvera des camaros ayant les mêmes sentiments que lui et avec qui il se serrera les coudes, pour tenir tête aux singes.

Il adhère au groupe corporatif, et alors commence son éducation intellectuelle, évolue selon les éléments qui l'entourent. S'il ne trouve là que des socialos à la manque, avec leur dada électoral, y a pas de doute: il quittera une erreur pour culbuter dans une autre.

Si, au contraire, il trouvait de bons fieux qui lui disent:

«Si tu avais une chamaillerie avc Robert Macaire, irais-tu chercher Bertrand pour vous mettre d'accord?»

Non !... C'est pourtant ce que font les prolos quand ils demandent la protection de la gouvernance contre les patrons. Tabler sur des trucs légaux pour se tirer de la mistoufle est aussi illusoire que réclamer l'appui d'une crapule contre son associé.

Le gouvernement est, forcément, l'arme des exploités: ils sont indispensable l'un à l'autre. C'est se monter le job que d'attendre des autorités quelque chose qui nous soit favorable.

Les socialos politicards sont d'un avis contraire: ils prétendent forcer la gouvernance à faire des réformes. Ils se trompent... ou bien mieux, ils nous tromper. Y a qu'à voir à quoi ils aboutissent: tous les jours ils abandonnent un morceau leur ancien programme; avant peu, aura plus mèche de les distinguer d'avec les radicaux.

«L'Anarcho-syndicaliste»

26 rue des Landes 44000 NANTES

CPAPP 63485

Organe de l'Union des anarcho-syndicalistes

Abonnement pour 10 numéros: 60fr.

Abonnement de soutien: 150fr.

A verser au CCP Christian Joyeux-Bouillon n° 440 7 799 19 L

25 bis, rue Victor Hugo 69100 Villeurbanne

Imprimerie spéciale de l'Anarcho-syndicaliste

Secrétaire de rédaction: Joël BONNEMAISON

Directeur de la publication: A. HEBERT
